Direction régionale Alpes
11, rue Félix Esclangon
38 000 Grenoble
Corinne Capponi
06 59 67 52 80

A l'attention de Madame ou de Monsieur Le Maire

A Grenoble, le 7 avril 2025

Madame, Monsieur le Maire,

Je me permets d'attirer votre attention sur un phénomène préoccupant et qui prend de l'ampleur dans notre département : la fraude au compteur électrique. Enedis observe en effet une recrudescence significative de ces fraudes, notamment par le biais d'offres illégales circulant sur les réseaux sociaux. Ces offres proposent de modifier le compteur électrique de manière à diminuer la consommation comptabilisée par le compteur.

Cette pratique a des conséquences lourdes, non seulement sur le plan économique – avec un préjudice estimé à 275 millions d'euros, soit un surcoût d'environ 6 € par client – mais aussi en matière de sécurité électrique. L'installation de ces dispositifs non conformes présente en effet un risque pour la sécurité des personnes et des biens en pouvant provoquer des électrisations voire des incendies.

Face à cette situation, Enedis renforce ses actions pour détecter et poursuivre les fraudeurs, en lien avec les autorités compétentes : Préfecture de l'Isère, sous-préfecture de La Tour-du-Pin, Procureure de la République du Tribunal Judiciaire de Bourgoin-Jallieu.

Sur votre commune, une campagne de lutte contre la fraude au compteur sera menée entre **le 14 avril et le 16 mai 2025**. Un technicien d'Enedis se rendra au domicile de plusieurs habitants pour contrôler le compteur électrique et le cas échéant, effectuer une remise en conformité de l'installation.

La mobilisation des collectivités locales à nos côtés est essentielle pour informer et sensibiliser les citoyens aux dangers et aux conséquences de ces actes illégaux. Vous pouvez par exemple diffuser cette information au travers de vos supports de communication municipaux (lettre d'information, réseaux sociaux, panneaux d'affichage).

Avec votre interlocuteur privilégié, je reste à votre disposition pour toute question ou échange à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur le Maire,** l'expression de mon entière considération.

Corinne CAPPONI
Interlocutrice de la DR Alpes, plan anti-fraude au compteur